



Convention avec cabinet de Kinésithérapie à Kénitra

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et la Pêche Maritimes –Département de l'Agriculture- a signé une convention de partenariat avec cabinet de Kinésithérapie à Kénitra.

Ce partenariat offre aux adhérents de la FOS-Agri actifs et retraités, conjoints et enfants une panoplie de services et prestations avec des tarifs préférentiels détaillés ci-dessous :

Actes	Prix Public (Dhs)	Prix convention (Dhs)
Rééducation Fonctionnelle de base	150	100
Rééducation Périnéale	200	150
Technique Respiratoire	150	130
Technique de Drainage Lymphatique	250	200
Préssothérapie	150	100
Préparation à accouchement	200	150

Ci –après les coordonnées du cabinet :

Adresse : 62, rue Abou Bakr Essedik, Résidence Abd Essamad Bureau 4 -Kénitra

Téléphone : 0601477399

Pour bénéficier des avantages de cette convention, les adhérents sont priés de présenter leurs cartes d'adhésion

